

## AVIS CAC-2021-04

Avis sur la campagne d'emplois enseignants-chercheurs et enseignants pour l'année 2022

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** l'annexe adossée à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré, le Conseil académique de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 25 novembre 2021 en formation plénière, à 39 membres présents ou représentés, avec 35 votes « pour » et 3 votes « contre » ainsi qu'1 « abstention »

### ARTICLE UNIQUE :

**A donné un avis favorable** sur la campagne d'emplois enseignants-chercheurs et enseignants pour l'année 2022.

Fait à Créteil, le 25 novembre 2021

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ



**Récapitulatif des demandes arbitrées favorablement pour le CE 2022 concernant les enseignants et enseignants-chercheurs - emplois mis aux concours**

13 créations = 12 EC, 1 enseignants 2nd degré dont 1 MCF (pour échange Ater temps plein) ; 51 maintiens avec les 7 HU ; 1 transformation de PRAG en MCF

Enseignants et EC ou assimilés - publication concours/recrutement : 65	Maintiens : 51 (avec les 7 HU)	Transformations : 1	Créations : 13 arbitrées favorablement dont 12 EC
Enseignants du 1er et du 2nd degré et autres	17 postes 2nd degré + 1 PREC	0	1 poste 2nd degré Plan IUT
	26 postes EC dont 17 MCF et 9 PR	1 transfo de PRAG en MCF	11 postes EC dont  4 créations LAS ORE (4 MCF) ; 3 plan IUT (2 MCF et 1 PR) ; 4 LAS RES (3 MCF + 1 PR)  <b>soit 9 MCF et 2 PR</b>  <i>1 création MCF (initialement RES Santé) mais pour Episen en échange ATER pour Santé</i>
Enseignants chercheurs HU et Autres	7  dont 4 PU-PH et 3 MCU-PH		
	44 E et EC + 7 HU (4 PUPH et 3 MCUPH) = 17 ens. 2nd degré + 1 PREC + 17 MCF + 9 PR	1 MCF	1 ens. 2nd degré +13 EC (9 EC et 2 PR)
TOTAL publications concours E et EC = 64 postes + 1 ATER	18 ens. 2nd degré + 1 PREC + 27 MCF + 11 PR + 4 PUPH + 3 MCUPH		

## Créations enseignants et enseignants-chercheurs

13 créations arbitrées favorablement dont 12 créations EC et assimilés (11 EC + 1 ATER)

Structures	Emplois (corps)				dispositif
	ATER	2nd degré	MCF	PR	
AEI-IS			1		LAS - ORE
EEP			1		LAS - ORE
FST			2		LAS - ORE
IUT CV			1		Plan IUT
IUT SF		1	1	1	Plan IUT
Faculté de Santé	1		3	1	LAS - Réforme de santé
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	

*Attention la création ATER Santé est en réalité un échange avec Episen (contre 1 poste MCF)*

## Transformations enseignants et enseignants-chercheurs

### 1 transformation arbitrée favorablement

Structure	TRANSFORMATIONS (Demandes et arbitrages)		
	Emploi actuel (corps)	Emploi à publier (corps)	Arbitrage
	PRAG	MCF	OUI